

LETTRE D'INFOS SECTION TANANARIVE



ÉDITO : POURSUIVONS L'AVENTURE ENSEMBLE !

Chères adhérentes, chers adhérents, chère.e.s toutes et tous,
Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce nouvel opus. Votre enthousiasme et vos nombreux messages d'encouragement nous ont particulièrement touchés. Chaque mot, chaque marque de soutien témoigne de votre intérêt non seulement pour notre section, mais également pour le syndicat CFDT et les combats que nous menons ensemble.

Notre objectif est clair : continuer à vous informer, à vous représenter et à porter haut et fort vos préoccupations. Dans ce numéro, vous trouverez des actualités sur nos récentes actions, des informations utiles sur vos droits et des témoignages inspirants de celles et ceux qui font vivre notre collectif.

Notre journal se veut être une plateforme d'échanges, une voix pour tous. Alors n'hésitez pas à nous partager vos idées, vos expériences et vos suggestions. C'est ensemble que nous pourrons bâtir une communication toujours plus proche de vous et de vos préoccupations.

Merci encore pour votre confiance et votre soutien. Continuons à faire vivre cette dynamique.

On est ensemble !

Bonne lecture !

Mamy Yves RAKOTOMANGA

Périodicité :
au rythme du comité de rédaction

Numéro 01 - Mai 2025

RAPPEL DES PRINCIPALES REVENDICATIONS EN FAVEUR DES ADL

- Reclassement interne systématique dans le cadre d'une suppression de poste ;
- Meilleure prise en compte du coût-vie ;
- Recrutement interne à privilégier ;
- Amélioration de la protection sociale pour les agents et leur famille ;
- Accès au concours internes de la fonction publique française ;
- Conservation de l'ancienneté et l'augmentation obligatoire lors des reclassements ;
- Un règlement intérieur pour tous les postes ;
- Evaluation annuelle pour tous les agents ;
- Gestion unifiée des recrutés locaux par la DRH ;
- Remplacement de la revalorisation au mérite par la mise en place d'une augmentation automatique annuelle pour tous les agents.

PERMANENCE

Nous continuerons à défendre vos droits avec vos soutiens !
Nous sommes toujours à vos côtés !
Nous sommes à votre écoute !
Notre permanence est à votre disposition tous les jeudis de 12.00 à 14.00 à l'Ambassade, porte 128

PROCHAINES RÉUNIONS DE DIALOGUE SOCIAL :

Commission Consultative Locale (CCL) : 22 mai 2025 à Antananarivo
Comité Social d'Administration de Proximité pour l'Etranger (CSAPE) : 22 mai 2025 à Antananarivo
Formation Spécialisée Ministerielle (FSM) : 15 mai 2025 à Paris
Comité Social d'Administration Ministerielle (CSAM) : 27 et 28 mai 2025 - Paris

UN JOUR, UN ADHÉRENT

Mamy Yves Rakotomanga



ADL de l'Institut français de Madagascar depuis 37 ans
Membre CFDT
Titulaire en CCL
Suppléant en CSAPE

Mon rôle au sein de la section d'Antananarivo, en tant que membre de l'équipe de communication, me permet de sensibiliser les autres ADL à l'importance de se syndiquer. Il ne faut pas attendre d'être en difficulté pour se protéger, tout comme on ne souscrit pas à une assurance après un accident !

Depuis que je suis Représentant du Personnel (RP), j'ai compris que la CFDT ne se limite pas à défendre ma situation individuelle, mais qu'elle adopte une vision globale pour tous les ADL.

Les expériences personnelles que j'ai vécues et les formations proposées par la CFDT me permettent aujourd'hui d'accompagner et de soutenir mes collègues au mieux dans leurs droits et leurs démarches.

J'ai rejoint la CFDT et suis bien accompagné et conseillé.

2026 sera une année charnière :

- Congrès CFDT-MEAE
- élection professionnelle

Mobilisons-nous !

MA VOIX COMPTE !

Comme nous l'avons annoncé, chacun d'entre nous a sa place dans notre lettre.

“ Qu'est-ce qu'un syndicat et pourquoi y adhérer ? ”

- Un syndicat est une organisation qui représente et défend les intérêts des travailleurs : négocier, protéger les droits des salariés et à faire entendre leurs revendications (meilleures conditions de travail, salaires, protection sociale, etc.)
- Se syndiquer permet aux travailleurs de défendre leurs droits, d'améliorer leurs conditions de travail et de peser dans les décisions qui les concernent : négociation collective, défense et représentation des travailleurs, mobilisation pour faire entendre les revendications et à faire pression.

Depuis sa création et sa mise en place, la Section CFDT-MEAE Tananarive continue aujourd'hui son chemin avec votre soutien.

De nombreux collègues continuent à rejoindre notre rang et renforcer notre base.

LE RSST OU

LE REGISTRE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

est un cahier mis à disposition de tous les agents pour y inscrire toute remarque ou observation liée à la santé et la sécurité au travail. Il permet d'assurer la traçabilité des signalements ainsi que des actions mises en place.

Ce registre doit être :

- facilement accessible durant les horaires de travail,
- connu de tous les agents,
- ouvert dans tous les services.

➡ Il est aussi consultable par les représentants du personnel en CSAPE/FS, qui doivent en recevoir une copie pour chaque réunion.

🕒 Petite anecdote partagée en formation : au ministère à Paris : dès qu'un ascenseur tombe en panne, l'incident est inscrit immédiatement dans le RSST à l'accueil !

📍 À Antananarivo, les RSST sont disponibles :

- au niveau du SGA pour le bâtiment Chancellerie / Consulat Général,
- à l'IFM,
- à la résidence.

● En parallèle, le registre spécial de signalement d'un danger grave et imminent (RSSDGI) existe pour signaler toute situation mettant en danger la santé ou la vie d'un agent. À Antananarivo, il est également disponible auprès du SGA.

Et vous, chers collègues, comment cela se passe-t-il dans vos postes ?

Vos retours sont les bienvenus pour partager les bonnes pratiques !

